



Par la voix de ses avocats dans un communiqué, Maxime Eko Eko, patron de la Direction générale de la recherche extérieure (DGRE) ne souhaite plus être associé au patron de presse Jean Pierre Amougou Belinga.

Le commissaire divisionnaire Maxime Eko Eko, patron de la DGRE souhaite évoluer en électron libre. Inculpé aux côtés d'autres mis en cause tels que Jean Pierre Amougou Belinga, le collectif des avocats de Maxime Eko Eko indique que son sort n'est lié à « celui d'aucun autre inculpé dans l'affaire Martinez Zogo ». Cette sortie des avocats de Maxime Eko Eko fait suite aux campagnes lancées depuis quelques jours sur les réseaux pour réclamer la libération à la fois du patron de la DGRE mais également de Jean Pierre AMOUGOU Belinga.

Les avocats de Maxime Eko Eko réitèrent leur confiance en la justice et font savoir que leur client n'est associé ni de près ni de loin à des « pseudos groupes d'influence » dont il n'en a pas par ailleurs connaissance.